

**RECUEIL**

**DES**

**ACTES ADMINISTRATIFS**

**CABINET DU PREFET**

**N° Spécial**

**22 Octobre 2018**

**PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE**  
**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**N° Spécial CABINET du 22 Octobre 2018**

<b>Arrêté</b>	<b>Date</b>	<b>CABINET DU PREFET</b>	<b>Page</b>
CAB.DS.BPS N°2018-683	18.10.2018	Arrêté modifiant l'arrêté CAB/BPS n° 2017.516 du 6 juin 2017 modifié et relatif à la composition de la commission départementale de vidéoprotection des Hauts-de-Seine.	3



Liberté - Egalité - Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE

Arrêté CAB/DS/BPS n° 2018. 683 du 18 OCT. 2018 modifiant l'arrêté CAB/BPS n° 2017.516 du 6 juin 2017 modifié et relatif à la composition de la commission départementale de vidéoprotection des Hauts-de-Seine.

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE  
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR  
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu le code de la sécurité intérieure et notamment l'article R251-10 ;

Vu le décret du 23 août 2016 portant nomination de Monsieur Pierre SOUBELET en qualité de Préfet des Hauts-de-Seine (hors classe) ;

Vu l'arrêté CAB/BPS n° 2017.516 du 6 juin 2017 modifié par l'arrêté CAB/DS/BPS n° 2018.568 du 19 septembre 2018, relatif à la composition de la commission départementale de vidéoprotection des Hauts-de-Seine ;

Vu la désignation par monsieur le président de l'association des maires des Hauts-de-Seine, du renouvellement du mandat de membre titulaire, en la personne de monsieur François LE STANG, adjoint au maire de Neuilly-sur-Seine, délégué à la sécurité et à l'urbanisme et du mandat de membre suppléant, en la personne de monsieur Gilles CHAUMERLIAC, adjoint au maire de Bois-Colombes, délégué à la prévention et à la sécurité publique ;

Sur proposition du sous-préfet, directeur de cabinet du préfet des Hauts-de-Seine,

### ARRÊTE

**ARTICLE 1 :** L'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté CAB/BPS n° 2017.516 du 6 juin 2017 susvisé est modifié comme suit : l'association des maires du département des Hauts-de-Seine, désigne pour un mandat de 3 ans et ce à compter du 26 novembre 2018, le membre titulaire et suppléant suivant :

- Titulaire : Monsieur François LE STANG, adjoint au maire de Neuilly-sur-Seine, délégué à la sécurité et à l'urbanisme.

- Suppléant : Monsieur Gilles CHAUMERLIAC, adjoint au maire de Bois-Colombes, délégué à la prévention et à la sécurité publique.

Le reste de l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté CAB/BPS n° 2017.516 du 6 juin 2017 modifié est sans changement.

ADRESSE POSTALE : 167-177, avenue Joliot Curie - 92013 Nanterre Cedex

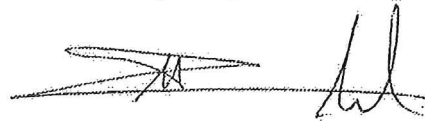
COURRIEL : [courrier@hauts-de-seine.gouv.fr](mailto:courrier@hauts-de-seine.gouv.fr) STANDARD : 01.40.97.20.00 / TELECOPIER : 01.47.25.21.21

ADRESSE INTERNET : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr>

**ARTICLE 2 :** Les autres dispositions figurant dans l'arrêté CAB/BPS n° 2017.516 du 6 juin 2017 modifié restent inchangées.

**ARTICLE 3 :** Le sous-préfet, directeur de cabinet du préfet des Hauts-de-Seine, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Hauts-de-Seine.

Pour le préfet et par délégation,  
Le sous-préfet, directeur de cabinet,

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'M' followed by 'D' and 'UHAMMEL' in a cursive script.

Mathieu DUHAMMEL

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**DU**

**PREFET DES HAUTS-DE-SEINE**

**ISSN 0985 - 5955**

Pour toute correspondance, s'adresser à :

**PREFET DES HAUTS-DE-SEINE**

Direction de la Coordination des Politiques Publiques  
et de l'Appui Territorial  
Pôle de Coordination des Politiques Interministérielles  
et Ingénierie Territoriale

167/177, Avenue Joliot Curie  
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture  
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

**Directeur de la publication :**

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

**PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE**

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : [courrier@hauts-de-seine.gouv.fr](mailto:courrier@hauts-de-seine.gouv.fr)

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>